

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 17 mai 2019 à 18h30

Inauguration du jardin des essais

Situé dans le futur quartier de Marne-Soleil ce jardin a pour but de tester les plantations qui seront choisies pour mettre la nature au cœur de ce secteur. A terme, 12 000 arbres seront plantés dans ce périmètre s'étendant le long de l'avenue de la Marne depuis les Quatre chemins jusqu'à la zone commerciale. Cette démarche innovante est à l'image du projet d'aménagement urbain Marne-Soleil dont l'objectif est de reconquérir le bitume pour proposer du logement et des espaces verts paysagés.

Tester différentes essences, s'assurer que la terre corresponde à leurs besoins nutritionnels mais également que leur stature, couleur, texture ou senteur plairont aux résidents du futur quartier, tel est l'objectif du jardin des essais réalisé par la FAB (Fabrique de Bordeaux Métropole) et situé derrière le parc relais de l'avenue de la Marne à Mérignac. Bouleaux verruqueux, chênes verts et chevelus, micocouliers de Provence et saules blancs, des espèces rustiques et locales, peu gourmandes en eau ont été choisies.

Dans les carrés de ce jardin expérimental accessible à tous, le public pourra mettre en terre graines et semis remis lors de l'inauguration le vendredi 17 mai à 18h30.

L'opération d'aménagement urbain « Mérignac Marne » se situe Avenue de la Marne, au niveau de la station « Quatre Chemins » de la ligne A du tramway, à proximité du parking relais et au départ du futur prolongement du tramway jusqu'à l'aéroport en mars 2022. L'opération d'aménagement urbain « Mérignac Soleil » se situe dans son prolongement sur le site de la zone d'activités commerciales du même nom. Ce secteur d'activité intra-rocade constitue l'une des entrées majeures de l'agglomération bordelaise polarisée autour de l'hypermarché Carrefour. Elle s'étend de part et d'autre d'un axe routier structurant de la métropole reliant l'aéroport au centre-ville de Bordeaux.

Avec cette opération la ville de Mérignac saisit l'opportunité de moderniser, humaniser et mieux exploiter en termes d'espace urbain une zone commerciale imaginée dans les années 60 / 70. Seulement 20% du foncier est bâti sur ce secteur, 15 hectares de bitume ont été recensés sur Mérignac Soleil soit l'équivalent de 30 terrains de foot.

Le projet Marne Soleil constitue une démarche pionnière : c'est la première fois qu'en France, et en Europe, une zone commerciale installée à la périphérie d'une grande ville va accueillir un programme de logements tout en maintenant une activité commerciale équivalente mais modernisée et adaptée aux standards et mode de consommation du 21ème siècle.

Le secteur Marne Soleil en chiffres :

- Une ligne de tramway jusqu'à l'aéroport en mars 2022
- Environ 2 600 logements dans le secteur Soleil et environ 1000 dans le secteur Marne à 20 ans.
- 12 à 15 % des logements en accession abordable (2 500 € TTC / m² SHAB parking compris)
- 12 à 15 % des logements en accession sociale
- 23 000 m² d'espaces publics réalisés (soit environ 20 m² par logement)
- 52 000 m² d'espaces de nature réalisés (soit environ 47 m² par logement) dont un parc urbain d'un hectare à Mérignac Soleil.
- 12 000 arbres plantés
- Une « maison du projet/maison du vélo » ouverte dès septembre prochain pour les habitants

Contact presse :**Virginie Bougant**

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 / 06 27 52 48 69

v.bougant@merignac.com